Les Industriels du Transport de l'Eau et de l'Assainissement

INDUSTRIELS DU TRANSPORT DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

# NOS PROPOSITIONS

***NOUS EN APPELONS À LA SOLIDARITÉ NATIONALE POUR LA SURVIE DE NOS ENTREPRISES***

*Dans la crise exceptionnelle que nous traversons actuellement, nos équipements de canalisations, regards, et éléments de robinetterie pour les réseaux d'eau et d'assainissement sont vitaux et nous répondons présents à l'appel de la solidarité nationale et de la nécessaire continuité de service !*

*Pour garantir la survie de nos entreprises nous avons besoin que s'opère une solidarité nationale avec l'ensemble des acteurs du secteur et de la commande publique !*

La filière industrielle des équipementiers de l'eau et de l'assainissement fournit toutes les pièces nécessaires à la maintenance et à la création des réseaux du premier bien alimentaire et vital : l'eau. Que ce soit pour les réseaux enterrés ou pour les réseaux à l'intérieur des bâtiments, de santé d'habitation ou industriels, la gestion de l'eau est vitale. Sans réseaux d'eau potable (en quantité et qualité) et d'assainissement fonctionnels, le confinement et les mesures barrières deviennent impossibles à appliquer. Aujourd'hui, la solidarité dont notre secteur a besoin c'est rendre les financements vertueux pour qu'ils profitent aux entreprises qui fabriquent en France. Nous demandons solennellement d'être reconnus comme opérateurs d'intérêts vitaux, comme c'est déjà le cas par exemple aux Etats-Unis, en Italie, en Espagne ou au Royaume-Uni afin de préserver notre capacité à répondre aux besoins d'une filière stratégique : celle de la fourniture d'eau potable et du traitement des eaux usées.

## LA CRISE ACTUELLE MENACE NOS ENTREPRISES ET PAR CONSÉQUENT NOS ACTIFS INDUSTRIELS

La crise qui frappe le secteur des travaux publics est d'une ampleur considérable, avec **un recul de 89% d'activité d'après les données de l'Insee sur les deux dernières semaines de mars 2020.** Un chiffre corroboré par nos entreprises adhérentes. Alors que notre filière est considérée à juste titre comme essentielle, pour survivre, **nous avons besoin de solidarité afin de sauver l'outil de production national du secteur des infrastructures de l'eau.** Un actif stratégique et un patrimoine dont la valeur est estimée à plus de 300 Mds €.

## PROTÉGER NOS SALARIÉS, CLIENTS, TRANSPORTEURS ET PRESTATAIRES : NOTRE PRÉOCCUPATION PRINCIPALE !

Les équipementiers français ont été solidaires et se sont engagés en tant qu'industriels responsables, dans cette crise sanitaire du Covid19 pour assurer la protection de l'ensemble de leurs salariés mais aussi, clients, transporteurs, prestataires avec lesquels ils interagissent régulièrement ou qui interviennent sur les différents sites. ITEA a pour cela publié deux fiches, de situation et des précautions associées :

**http://www.itea-france.fr/actualites/**

Toutes les mesures ont été prises pour allier protection individuelle, protection des équipes et des tiers…

*Crédit photo : Adobestock*

Les Industriels du Transport de l'Eau et de l'Assainissement

*NOUS EN APPELONS À LA SOLIDARITÉ NATIONALE POUR LA SURVIE DE NOS ENTREPRISES*

# NOS PROPOSITIONS :

## 1 NOTRE INDUSTRIE NATIONALE A BESOIN DANS LES MARCHÉS PUBLICS DE CLAUSES GARANTISSANT L'ORIGINE FRANÇAISE (OU À DÉFAUT EUROPÉENNE) DES ÉQUIPEMENTS ET LA RÉCIPROCITÉ SYSTÉMATIQUE DANS LES ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS.

**Pour cela nous proposons :**

- Que soient intégrés des critères de restrictions d'origine et de réciprocité permettant de financer uniquement les projets avec des critères de préférence européenne comme le permet le code de la commande publique (article L.2153-1 et L.2112-4).
- Que soit exigée une part prédominante de produits européens et français dans les réponses aux appels d'offres comme préalable à l'obtention d'aides et subventions type BPI, Banque des Territoires, Agences de l'Eau, départements, régions…
- Que les aides à l'export soient accordées en priorité aux industriels français pour les projets financés par l'AFD (Agence Française de Développement) et mise en œuvre d'achats prioritaires d'origine française pour ces mêmes projets, à l'image de ce que font déjà certains pays comme par exemple l'Allemagne et le Japon…

## 2 MAÎTRES D'OUVRAGES, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS : SOUTENEZ PRIORITAIREMENT NOS ENTREPRISES FRANÇAISES !

*Les élus de la République peuvent être solidaires avec les entreprises françaises et plus particulièrement celles de leur territoire et ainsi participer au maintien du tissu économique local, départemental, régional et national ainsi qu'à la préservation de l'emploi au plus près des territoires.*

**Cela sera possible en mettant en place :**

- Des « circuits courts » et de revenir sur le monde agricole pour répondre aux besoins des consommateurs, de qualité et de développement durable. Face à la crise sanitaire la proximité et la sécurité des approvisionnements sont devenues de la même manière des enjeux vitaux dans le secteur de l'eau. La France doit pouvoir conserver son indépendance industrielle dans cette filière d'excellence. Ainsi, la prise en compte de bilans d'émission des gaz à effet de serre, les notions de service après-vente et de sécurité d'approvisionnement sont nécessaires à la vie de nos usines. Ce sont des critères de choix des équipements et des fournitures qui permettent aux maîtres d'ouvrage de se rapprocher des industriels français. Comme le permet l'article 2152-7 du Code de la commande publique.
- Au sein des appels d'offres la prise en compte de l'origine des fournitures grâce au code de la commande publique pour interdire les produits en provenance de pays qui n'ont pas signé les accords sur la réciprocité des marchés publics (signataires de l'accord sur les marchés publics, AMP) (article L.2153-1 du code de la commande publique).
- Pour le choix des matériaux au sein des appels d'offres, la certification par une tierce partie française (marque NF par exemple ou procédés sous avis techniques), quand existante, doit être privilégiée.

**Sur le plus long terme, les maîtres d'ouvrage participeront ainsi au maintien en France des compétences nécessaires à la pérennité et à l'indépendance du secteur de l'eau. ITEA appelle l'ensemble des acteurs de l'eau à jouer le jeu de cette solidarité et à prendre les mesures permettant de la mettre en pratique concrètement. Notre survie en tant que filière stratégique exige la mise en place d'une solidarité de tous les acteurs de la filière.**

*ITEA représente l'association professionnelle des Industriels du Transport de l'Eau et de l'Assainissement en France. Avec 15 industriels français spécialisés, 3000 emplois directs et 9000 indirects, nous représentons un actif stratégique essentiel. ITEA est adhérent à l'UIE, Union des Industries et Entreprises de l'Eau, elle-même membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics.*